

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 9

Artikel: Résultats thérapeutiques obtenus par suite de l'emploi de la propolis dans diverses affections cutanées
Autor: Molnár-Toth, Magdalena
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>dim.</i>	<i>aug.</i>	<i>Observations</i>
835	Vollèges	—	5,250	A la fin du mois, j'ai constaté l'apparition du miellat qui ne s'extract pas, les apports ne sont toutefois pas très conséquents. 1970 peut être classé dans les années fastes.
970	Le Locle	3,300	20,150	Récolte principale du 6 au 15 juillet. La forêt a été généreuse certains jours.

Les hausses à peine mises, il faut déjà songer à les enlever. Une fois de plus, nous devons constater, combien les saisons passent vite. Certes, il y a des régions où la forêt donne encore, mais nous pensons qu'en général, la récolte est terminée, ou près de l'être. S'il est encore trop tôt pour faire le bilan définitif, on peut dès maintenant affirmer, que l'année 1970 sera classée parmi les meilleures.

Ce communiqué sera aussi le dernier, un grand merci à tous nos correspondants pour leur précieuse collaboration. Pour terminer, n'oublions pas l'entretien de nos bascules, cet objet indispensable pour une exploitation rationnelle. Les prochains relevés dits de l'hiver soit : du premier octobre au 5 mars, devront parvenir au préposé pour le 10 mars 1971.

Genève, le 14 août 1970.

O. Schmid.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

RÉSULTATS THÉRAPEUTIQUES OBTENUS PAR SUITE DE L'EMPLOI DE LA PROPOLIS DANS DIVERSES AFFECTIONS CUTANÉES

(par Dr Molnár-Toth Magdalena, Roumanie)
(Congrès de Bucarest en 1965)

La propolis ou la gomme d'abeilles est un produit naturel, préparé du matériel ramassé par les abeilles des bourgeons des plantes et des arbres, ainsi que du pollen des fleurs.

La propolis contient des résines et des baumes, des huiles éthériques, de la cire et du pollen. Grâce à sa composition chimique, ce produit possède des propriétés désinfectantes. Ses propriétés bactériostatiques, bactéricides, antifongiques et anesthésiantes font qu'elle est de plus en plus recommandée dans la médecine humaine. L'emploi de la propolis en médecine n'est pas une chose nouvelle, ce produit étant employé dès l'Antiquité en vue de traiter des blessures.

En vue d'obtenir certaines informations concernant l'efficacité de la thérapie à la propolis, nous avons entrepris des recherches sur les résultats de ce traitement au Service de pédiatrie relevant de l'Hôpital unifié du district de Marghita (rég. Crisana).

Bien que le nombre de ceux qui ont été traités à la propolis ne soit pas suffisant pour nous permettre de tirer des conclusions définitives à propos des indications de ce traitement, il nous offre toutefois des informations qui constitueront à l'avenir, par l'ac-

croissement du nombre des malades traités, le fondement de constatations précises et bien définies.

Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques cas où l'action favorable de la propolis apparaît indiscutable et supérieure aux traitements utilisés auparavant.

Nous avons utilisé ce produit sous deux formes :

- a) extrait alcoolique ;
- b) onguent.

L'extrait alcoolique est obtenu par l'introduction de petits fragments de propolis dans de l'alcool à 85%. Cette solution est gardée dans l'obscurité environ 5-7 jours, période pendant laquelle elle est, de temps en temps, agitée. La solution est décantée par une double couche de gaze qui contient entre les deux feuilles une mince couche de coton, ou par l'intermédiaire d'un filtre en papier. La couleur de la solution alcoolique doit être pareille à celle du thé, marron foncé. Si l'on n'obtient pas cette couleur, il faut ajouter de petits morceaux de propolis, le tout étant, à nouveau, conservé pendant quelques jours dans l'obscurité. Le dépôt insoluble en alcool, qui reste sur le filtre, peut être émulsionné avec de l'eau. On obtient ainsi un liquide laiteux. Après une nouvelle filtration, ce liquide peut être également employé avec succès en vue de désinfecter les blessures ou les affections pyogènes.

On touche les lésions cutanées 4 à 5 fois par jour, avec la solution alcoolique brune, à l'aide d'un petit tampon. Par ce traitement nous avons obtenu de bons résultats dans les micoses de l'épiderme plantaire, la perlèche d'origine micotique et streptococique, dans le pitiriazis blanc du visage et dans des infections cutanées d'origine staphilococique.

Dans ce qui suit nous allons présenter un cas typique de chaque maladie, et, en même temps, les grands traits caractéristiques de l'aspect clinique de chaque maladie.

L'enfant M.F., âgé de 10 ans, présente depuis quelques mois, à la partie intérieure et moyenne des plantes ainsi qu'entre les orteils du prurit, des éruptions à petites vésicules de la grandeur d'une graine de millet (ou de lentille), et qui ont un contenu clair. A force d'être frottées, ces vésicules s'ouvrent et sont surinfectées, ce qui produit de la gêne pendant la marche. Durant les périodes où les éruptions s'étendent, l'enfant est inquiet, il se gratte sans cesse pendant le sommeil, il devient plus nerveux. Les médecins posent le diagnostic d'épidermophytie plantaire qui est une maladie contagieuse (la mère de l'enfant souffre de cette maladie depuis plusieurs années). La contamination est habituellement indirecte par l'intermédiaire des chaussettes, des chaussures, des draps, des serviettes ou par l'intermédiaire des planchers des salles de sport ou des piscines. Les agents pathogènes sont représentés par différen-

tes espèces d'épidermophyties, qui font partie de la famille des champignons et qui sont apparentés aux mycoses qui atteignent le cuir chevelu.

Le traitement externe à la propolis (extrait alcoolique) est indiqué à l'enfant et à la mère. On indique également la désinfection massive des chaussures (ne pas utiliser si possible les chaussures qui ont servi avant le traitement) ainsi que l'hygiène de la lingerie, etc. Dix jours après, au contrôle, on constate la guérison totale de l'enfant. Par contre, la mère présente à l'endroit où fut appliquée la propolis une réaction allergique, évidente, qui a fait son apparition 8 jours après l'emploi de ce produit. On suspend, pour la mère, le traitement.

Le nourrisson S.E., âgé de 11 mois, présente, après un traitement de longue durée aux antibiotiques, des dépôts blanc grisâtre sur la langue, le soi-disant muguet. Après un traitement classique fait avec une solution de glycérine boriquée 20%, il semble guéri. Quelques jours après, apparaît une perlèche, qui reste réfractaire au traitement habituel. A chaque repas ou lorsque l'enfant pleure la perlèche saigne, elle est douloureuse. Bien qu'affamé, le nourrisson ne veut plus manger à cause des douleurs. On tamponne les lésions 5 à 6 fois par jour avec une solution de propolis et la guérison est rapide. Quatre jours après, la perlèche disparaît. L'agent pathogène identifié est lui aussi un champignon de la famille de la *Candida*.

L'enfant O.Z., âgé de 18 mois, présente sur les joues des plaques rondes, légèrement rosées, couvertes de squames fines, furfuracées. Il a été traité avec différentes vaselines mais sans aucun effet. On pose le diagnostic de pitiriazis blanc du visage, et on indique l'emploi de la propolis sous forme de badigeonnage avec de l'extrait alcoolique. Quelques jours après, guérison complète.

A la section des maladies provoquées par les staphylocoques de l'Hôpital de Marghita, nous avons employé une solution de propolis en vue de désinfecter les micro-abcès incisés et évacués, surtout dans les cas où nous avons observé une aggravation de l'infection. Nous avons obtenu de bons résultats, parfois supérieurs à ceux obtenus avec les traitements appliqués auparavant. Les lésions cutanées (abcès), dont il a été question ci-dessus, ont été provoquées par le staphylocoque doré.

Nous avons utilisé la propolis sous forme d'onguent dans les candidomycoses, les psoriazis et dans un cas de radiodermite.

Par suite de l'introduction de l'antibiothérapie, on observe l'accroissement du nombre des candidomycoses, c'est-à-dire de la maladie déclenchée par un champignon nommé *Candida*. La contamination peut se faire directement à partir des adultes (le cas des nourrissons et des enfants) ou dans les hôpitaux par l'intermé-

diaire des tétines, des langes, des cuillères, etc. Dans le cas du traitement avec des antibiotiques, le parasite se trouvant dans l'intestin, est éliminé par les selles et va infecter la zone périanale du nourrisson. A partir de là, il s'étend sur les fesses et dans la région génitale et donne naissance à un intertrigo mycotique, qui peut prendre l'aspect d'un érythème fessier. Au cas où le traitement antimycotique est négligé, la maladie peut revêtir un caractère généralisé et donner naissance à de graves complications, parfois même léthales. Rarement, les lésions érythémateuses confluent et forment des plaques érythémateuses avec des érosions, qui suintent, et des squames périphériques. Ces lésions s'étendent sur tout le corps et donnent naissance à la soi-disant érythrodermie de type Leiner.

Les intertrigos cervicaux et axillaires souvent rencontrés chez les nourrissons avec une dyathèse exsudative (anomalie de constitution dans laquelle l'organisme du nourrisson présente, entre autres signes, la tendance aux affections cutanées) se surinfectent avec divers champignons, le plus souvent avec la *Candida*. Cette affection qui est rencontrée, le plus souvent, chez les diathésiques, est difficilement influencée. Notre surprise a été d'autant plus grande lorsque ces lésions ont réagi de façon prompte au traitement, à l'aide d'un onguent à la propolis 10%. Les éruptions caractéristiques de l'érythrodermie Leiner disparaissent après quelques jours d'application de l'onguent associé à des mycostatiques, tels que la stamicine, le mycostatine, etc. Au cas où il s'agit d'un intertrigo fessier d'origine mycotique, on procède à la désinfection du tube digestif et extérieurement, dans la région tégumentaire intéressée, on applique le traitement à l'onguent à la propolis.

Pendant toute une année, depuis que nous employons ce traitement dans les affections susmentionnées, nous avons eu à déplorer une seule réaction allergique locale présentée par un nourrisson après sept jours d'administration de la propolis sous forme d'onguent. Il s'agissait d'un nourrisson avec une diathèse exsudative, qui présentait un intertrigo cervical d'origine mycotique. Après quatre jours de traitement le nourrisson a été guéri. Mais la mère du malade réussit à obtenir de l'onguent à la propolis et continue d'enduire les téguments qui présentaient auparavant des lésions. Après sept jours d'administration, on a observé l'apparition d'une érythrodermie allergique sur les téguments, auparavant malades. Après avoir enlevé l'onguent et appliqué un traitement antiallergique, l'érythrodermie allergique guérit.

Le psoriasis, maladie dont l'étiologie est inconnue, assez difficilement influençable, connaît dans le cadre de l'évolution des rémissions et des récidives. Nous avons eu l'occasion de traiter cette maladie chez un adolescent âgé de 15 ans, et qui présentait

sur les mains des plaques érythémato-squameuses, avec des squames épaisses, stratifiées, sèches, et qui avaient un aspect nacré. Cet adolescent fut traité pendant plusieurs mois sans aucun effet. Lorsque, sur la recommandation du dermatologue il fut interné dans notre service, il suivait déjà un traitement avec du chloricide et de la cortisone sous forme d'onguent. La maladie s'aggrave. Nous introduisons le traitement avec de la propolis sous forme d'onguent et nous constatons une amélioration étonnante.

Les plaques, qui ne cédaient à aucun traitement, disparaissent sans laisser de traces. La guérison a eu lieu après une semaine de traitement. Le malade est resté chez nous, à l'hôpital, encore un mois pour une maladie rhumatismale, mais pendant ce laps de temps il n'y eut aucune récidive.

Il faut rappeler l'effet favorable que nous avons obtenu par l'emploi de la propolis dans un cas de radiodermite chez un radiologue, qui a été atteint de cette maladie professionnelle à la main. Parmi les traitements appliqués, le plus efficace fut celui de la propolis. L'inconvénient consista dans l'apparition d'une réaction allergique à l'occasion de la récidive.

Nous désirerions faire, après avoir présenté les cas traités avec succès, quelques mentions en marge du traitement :

— si l'effet n'est pas évident après trois jours d'application, il ne faut plus continuer le traitement, car son effet favorable apparaît dès les trois premiers jours ;

— lorsqu'on prépare l'onguent, il faut utiliser, de préférence, la lanoline, et non pas de la vaseline. L'effet de la propolis est plus prompt lorsque la peau est plus molle ;

— en cas de réaction allergique il faut cesser le traitement pour ne pas aggraver la situation ;

— si la peau, par suite du traitement, devient sèche, il faut appliquer pendant la nuit un onguent neutre ou de la lanoline pure.

LES CHOSES DES ANCÉTRES ET LEURS DESCENDANTS

par J. A. Khalifman
Traduction M^{me} Morell

Les anciens disaient : « Pour être un bon apiculteur, il faut pratiquer ce métier depuis son enfance. » Le professeur Prokopovich encourageait, dans son discours d'ouverture de l'école de son nom, les grands-pères à inculquer à leurs petits-fils leurs connaissances et observations de leur art apicole.

Il faut passer son rucher de père à fils ou, mieux encore, du grand-père au petit-fils.

Le meilleur apiculteur que j'ai connu était encore enfant lorsqu'il portait à manger à son grand-père, apiculteur passionné,